



GÉNIES EN AFFAIRES

Concours présenté par

BOMBARDIER

POUR SES ACTIVITÉS, L'ACFAS BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE

Partenaire
prestige

Partenaire
institutionnel

Grand partenaire
diffusion et contenu

Partenaire
gouvernemental



Caisse de dépôt et placement
du Québec



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission
canadienne
pour l'UNESCO



RADIO-CANADA

Québec 

Présentation générale du concours

1. De la recherche universitaire à la commercialisation : le concours Génies en affaires

Depuis 2016, le concours Génies en affaires, organisé par l'Acfas et présenté par Bombardier, donne aux étudiant-e-s une occasion unique de parfaire leurs aptitudes en développement d'affaires et en communication grâce au mentorat d'expert-e-s en génie et en valorisation. La phase finale de la compétition est l'occasion, pour les finalistes, de présenter leurs projets innovants devant le grand public, en plus de faire valoir leurs qualités d'innovateurs et d'innovatrices et leur pouvoir de changement dans notre société.

2. L'innovation : du laboratoire au marché, toute une aventure

La recherche et l'innovation sont au **cœur du développement économique**. Cependant, entre le moment où jaillit l'idée d'une invention et le moment où cette invention fait partie d'un produit vendu sur le marché, il existe de **nombreuses étapes** à franchir. **Maximiser les chances de succès** pendant ce passage du laboratoire au marché est au cœur de l'activité des Sociétés de valorisation universitaires (SVUs) qui sont au Québec : Aligo, Sovar et Univalor.

Le concours **Génies en affaires** est une occasion unique pour les chercheur-se-s, les entrepreneur-e-s-étudiant-e-s et les industriel-le-s de discuter de projets d'affaires basés sur la commercialisation de produits conçus à partir de technologies issues des résultats de la recherche universitaire :

- Pour **les chercheur-se-s**, il s'agit d'une occasion de montrer au grand public comment leurs dernières inventions peuvent venir transformer les façons de faire et contribuer à l'augmentation de la qualité de vie;
- Pour **les étudiant-e-s**, c'est la chance de se mettre dans un contexte entrepreneurial et en d'apprendre davantage sur plusieurs rouages nécessaires pour mettre sur pied une entreprise technologique;
- Pour **les industriel-le-s**, c'est l'occasion d'en apprendre sur l'état actuel de la recherche et comment les nouvelles recherches et technologies universitaires peuvent contribuer à les aider à innover et à protéger leurs avantages concurrentiels.

Le concours est organisé en trois temps :

1. Les candidat-e-s libres auront jusqu'au **10 décembre 2020** pour envoyer une intention de participer.
2. Le projet est exposé dans un dossier de candidature à remplir et à **remettre au plus tard le 25 janvier 2021** à l'Acfas. Les projets retenus par les membres du jury pour la phase finale sont annoncés le **25 février 2021**.
3. Les six équipes ainsi sélectionnées feront une présentation orale de leur projet à l'occasion de la phase finale, qui se déroulera à la mi-mars 2021.



Crédit photo : Acfas-Hombeline Dumas



3. Historique

En 2014, le projet-pilote du concours est lancé lors du 82^e congrès de l'Acfas à l'Université Concordia. La finale de la première édition a eu lieu en septembre 2016, lors des Journées de la relève en recherche organisées par l'Acfas, à l'Université de Montréal. La deuxième édition du concours Génies en affaires s'est déroulée en mars 2018, à la Caisse de dépôt et placement du Québec. La troisième édition a eu lieu le 19 mars 2019, à la Maison Manuvie. Enfin, la quatrième édition devait avoir lieu le 17 mars 2020 à la Maison Manuvie et a été reportée suite à la crise sanitaire mondiale de la COVID-19. Elle fut repensée et produite en direct en ligne le 9 juin 2020. Chaque année, six équipes finalistes ont présenté des innovations aux membres du jury et devant plus d'une centaine de personnes.

Découvrez les projets des six équipes finalistes précédentes ici : www.acfas.ca/prix-concours/concours-genies-en-affaires/projets-finalistes

4. Pourquoi participer?

Ce concours offre aux participant-e-s une occasion unique de parfaire leurs aptitudes en développement d'affaires et en communication avec le soutien d'expert-e-s dans ces domaines, tout en leur donnant la possibilité de faire connaître leurs innovations technologiques au grand public.

5. Prix de la phase finale

- **Premier Prix du jury** : valeur de plus de 21 000\$ en services-conseils et bourse;
- **Deuxième prix du jury** : valeur de plus de 10 000\$ en services-conseils et bourse;
- **Troisième prix du jury** : valeur de plus de 4 000\$ en services-conseils et bourse;
- **Prix du public** : 3 250\$ distribués au prorata des votes.

6. Dates à retenir

Dates	Tâches
14 septembre 2020	Ouverture de l'appel à candidatures
10 novembre 2020	Séance d'information virtuelle pour futur-e-s participant-e-s
10 décembre 2020	Date limite du dépôt d'intention de participer
25 janvier 2021	Date limite de dépôt des dossiers de candidature à envoyer à l'Acfas
25 février 2021	Annonce des 6 équipes sélectionnées pour la phase finale du concours
Début mars 2021	Formation en communication orale (Acfas) + Séance d'information aux finalistes
mi-mars 2021	Finale du concours Génies en affaires
Avril-mai-juin	Ateliers et séances de travail avec les finalistes

Critères d'admissibilité et règlements

1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, les participant-e-s doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Être inscrit-e-s dans un établissement d'enseignement supérieur canadien en 2020-2021 (session d'automne 2020 ou d'hiver 2021);
- Pour les postdoctorant-e-s : par postdoctorant-e-s nous entendons toute personne ayant obtenu son doctorat au courant des cinq dernières années (après janvier 2016), étant lié à un établissement universitaire canadien par un stage postdoctoral ou un statut de professionnel-le de recherche temporaire.
- S'exprimer en français à l'oral et à l'écrit;
- Être disponibles pour se rendre à la finale à la mi-mars 2021. Les frais de déplacement au moindre coût seront remboursables sur factures. Les détails concernant la finale seront communiqués aux équipes sélectionnées suite à l'annonce des équipes finalistes.
- Présenter une innovation issue des travaux de recherches menés dans une université ou un établissement affilié (et pouvoir le démontrer).

2. Règlements

Par un souci d'équité, les règlements ci-dessous s'appliqueront à tous les participant-e-s, sans exception.

Composition des équipes

- Chaque équipe devra comprendre au moins un-e étudiant-e aux cycles supérieurs;
- Une équipe est composée d'au moins deux étudiant-e-s. Néanmoins, seulement cinq étudiant-e-s seront accepté-e-s sur scène;
- La multidisciplinarité au sein de l'équipe est fortement recommandée, mais pas obligatoire;
- La variété des cycles universitaires est également fortement encouragée (les étudiant-e-s composant l'équipe peuvent être aux 1^{er}, 2^e ou 3^e cycles);
- Les étudiant-e-s qui composent une équipe peuvent être issus de différentes universités, tant qu'il s'agit d'universités canadiennes;
- Les personnels de recherche à statut permanent peuvent soutenir une équipe, mais n'en feront pas partie;
- Les postdoctorant-e-s peuvent faire partie d'une équipe, mais ne devront pas en être le répondant-e;
- Une équipe est chapeauté(e) par un mentor. Il ne fait pas partie de l'équipe et ne prendra pas la parole durant la phase finale du concours;



Crédit photo : Acfas-Hombeline Dumas

- Un mentor est une personne, telle qu'un-e professeur-e ou un-e spécialiste de la valorisation, qui peut accompagner les membres d'une équipe tout au long du projet et lui donner des conseils dans la préparation de son dossier de candidature;
- La technologie présentée pourra être en cours de commercialisation, mais ne devra pas engendrer de bénéfices au moment de la demande.

Projets

- L'innovation technologique doit être issue de recherches faites au sein d'un établissement d'enseignement supérieur canadien ou d'un établissement affilié et devra faire (ou avoir fait) l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'institution d'enseignement suite à la candidature au concours;
- Les déclarations d'invention des projets devront être transférées par l'institution d'enseignement à l'une des trois sociétés de valorisation (Aligo Innovation, Sovar ou Univalor pour les établissements québécois), qui agira comme guide pour la préparation du dossier;
- Pour les candidat-e-s issu-e-s d'établissements hors Québec, ils ou elles devront se rapprocher de l'équivalent des sociétés de valorisation (SVUs) dans leur province (ces dernières entreront en contact avec les SVUs au Québec si besoin);
- Les mentors pourront proposer des projets aux étudiant-e-s, mais les étudiant-e-s intéressé-e-s à participer pourront, s'ils ou elles le souhaitent, proposer leur propre projet (à condition qu'il soit issu des fruits de la recherche universitaire);
- La technologie présentée devra faire l'objet de droits de propriété intellectuelle (au sens large) : potentiel de brevet (déposé ou non déposé), droits d'auteur, dessin industriel, secret commercial, etc.
- Dans le dossier de candidature, la présentation de chaque projet devra inclure un devis technique de celui-ci et un plan d'affaires.

Dossier de candidature

Le dossier de présentation du projet (appelé dossier de candidature) devra être rempli par le ou la répondant-e du projet et envoyé à l'Acfas au plus tard le 25 janvier 2025.

Phase finale

Présentation et période de questions

- Chaque équipe devra présenter, en français, le projet aux membres du jury et au grand public;
- Les étudiant-e-s devront ensuite répondre aux questions des membres du jury, en français.

Temps de parole

- Chaque équipe devra déterminer un-e porte-parole et cette personne disposera de **trois minutes maximum** pour faire sa présentation orale et sa démonstration, sans interruption;



Crédit photo : Acfas-Hombeline Dumas

- Les membres du jury disposeront ensuite d'une période de questions de **cinq minutes**.
- Si, pour démontrer l'utilité de la technologie, la totalité de la présentation dépasse trois minutes, l'équipe devra choisir de ne présenter que les éléments les plus significatifs afin de rester dans le temps de parole impartie.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la phase finale, les étudiant-e-s pourront avoir le choix du micro;

Support visuel

- Il est fortement recommandé d'apporter **tout le matériel nécessaire à la démonstration visuelle de la technologie** : prototype, images, etc.;
- Les textes utilisés figurant sur les outils employés pour la démonstration doivent être en français;
- Les images utilisées pour la démonstration doivent être libres de droits ou les étudiants doivent s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

Texte de présentation grand public

- Une présentation vulgarisée de votre projet (150 mots maximum)
- Deux images :
 - 1 image en jpeg de 8,5 pouces x 5,5 pouces (300 dpi)
 - 1 image en jpeg de 5,5 pouces x 5,5 pouces (300 dpi)
 - Pas de texte, pas de photomontage

3. Critères d'évaluation

Pour la présélection et pour la finale, le jury se basera sur la grille d'évaluation suivante :

Présentation générale du projet

- Explication du projet, des concepts et idées de façon claire
- Réponses claires et ordonnées aux sections du dossier de candidature

Présentation de l'innovation

- Pertinence du problème (est-il bien posé et réel?)
- Pertinence de la solution (répond-elle au problème et est-elle incontournable?)
- Avantage compétitif durable dans le temps de la technologie proposée

Plan d'affaires

- Pertinence du marché (est-il bien circonscrit et exploitable?)
- Pertinence de la stratégie de commercialisation (canaux de distributions, force de vente, marketing et concurrents et partenaires)
- Considération des projections financières à court et long termes



Crédit photo : Acfas-Hombeline Dumas



Présentation orale

Pendant la phase finale du concours, les équipes seront jugées sur leur capacité à :

- Expliquer les concepts et les idées de façon claire, dans un langage accessible;
- Répondre aux questions précisément, clairement et avec concision;
- Respecter le temps imparti à la présentation;
- Susciter l'intérêt du public.

Rôle et accompagnement des sociétés de valorisation

Les sociétés de valorisation sont des partenaires actifs qui accompagneront les étudiant-e-s tout au long du processus du concours. Elles aideront les équipes à présenter leur innovation, mais aussi à développer leur plan d'affaires.

1. Constitutions des équipes

Pour proposer ou trouver un projet et participer au concours Génies en affaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser à une personne responsable du concours au sein d'une société de valorisation :

Aligo Innovation

Pierre Des Lierres, directeur, développement des affaires

pdeslierres@aligo.ca

SOVAR

Jean-François Haince, directeur principal, Science et innovation

jfhaince@sovar.com

Univalor

Mounia Arkoun, chargée de projets, développement des affaires, développement durable

Mounia.Arkoun@univalor.ca

Si vous n'avez pas d'équipe ou de projet, mais que vous souhaitez être associé à une équipe, vous pouvez également candidater en remplissant le formulaire d'intention de candidater.

2. Préparation et séances de travail

Des formations dispensées par des experts issus des sociétés de valorisation et des partenaires du concours sont offertes pour les futurs candidat-e-s et les finalistes, afin de les aider dans leur démarche. Les séances seront annoncées prochainement.



3. Évaluation des dossiers et annonce des équipes finalistes

Les dossiers seront ensuite évalués par les membres du jury et les équipes finalistes et leurs projets respectifs seront sélectionnés. Les équipes qualifiées pour la phase finale seront annoncées le 25 février 2021. Ces équipes pourront alors finaliser la présentation orale de leur projet pour la finale (mi-mars 2021).

4. Finale

Les six équipes sélectionnées feront, lors de la finale 2021, devant les membres du jury et le grand public, une présentation du potentiel de leur innovation. Les membres du jury évalueront les présentations. Le public, quant à lui, se verra distribuer un montant en « Génies dollars » qu'il pourra investir comme il le souhaite dans un seul ou plusieurs des projets présentés. L'équipe ayant obtenu le plus d'investissements se verra offrir le prix du public. Les détails sur le déroulement de la phase finale seront envoyés aux équipes finalistes au mois de février 2021.

Coordonnées

Les informations concernant le concours Génies en affaires ainsi que les documents de présentation et de participation sont disponibles sur le site Internet de l'Acfas : acfas.ca



Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec

Sabrina Giroux, chargée de projets :

sabrina.giroux@acfas.ca



GÉNIES EN AFFAIRES

Merci à nos partenaires

Présentateur

BOMBARDIER

Partenaires de l'activité

ALIGO
INNOVATION

SOVAR
RELAISON AGENCE

UV
univalor
Commerce de vente d'innovations

Partenaire du rayonnement


QUARTIER
DE L'INNOVATION

Partenaires des prix

 **Adoc**
Advisory Management

anges
québec

EY

FASKEN

JCCM
JURIS CONSULTING
CORPORATE MANAGEMENT

lojia

YULEX
AVIS ET STRATÉGIES

Grands partenaires Acfas

 Caisse de dépôt et placement
du Québec


Organisation des Autorités des Régions
pour l'Économie,
le Commerce et le Développement

Québec 

